

Groupe pilote sur les contributions de solidarité en faveur du développement

|

Conférence de Paris sur les financements innovants du développement.

Groupe pilote sur les contributions de solidarité en faveur du développement.

Réunis à l'occasion de la conférence sur les financements innovants du développement qui s'est tenue à Paris le 28 février et le 1er mars 2006, nous avons décidé de constituer, dans le cadre du Forum qui a été lancé à cette occasion, un Groupe pilote sur les contributions de solidarité en faveur du développement.

Attachés au consensus de Monterrey, nous sommes persuadés que sans ressources supplémentaires importantes et pérennes les Objectifs du Millénaire pour le Développement ne seront pas atteints, pour assurer le développement économique et social, et que les contributions de solidarité sont à cet égard un complément indispensable à l'aide publique au développement (APD) traditionnelle.

Nous saluons l'intention affichée par le Brésil, le Chili, Chypre, le Congo, la Côte d'Ivoire, la France, la Jordanie, le Luxembourg, Madagascar, Maurice, le Nicaragua et la Norvège de mettre en place une contribution de cette nature dans des délais rapides. Le Royaume-Uni a déjà une contribution de ce type et l'utilisera conformément au communiqué franco-britannique sur les mécanismes innovants de financement du 28 février 2006.

Nous nous engageons à travailler ensemble au sein de ce Groupe pour:

- contribuer à l'émergence et à la diffusion de projets dans le domaine des financements innovants du développement ;
- promouvoir le principe des contributions de solidarité auprès de nos partenaires et dans les enceintes internationales ;
- développer le projet de contribution internationale de solidarité sur les billets d'avion déjà mis en œuvre par un groupe de pays pionniers en vue de son élargissement à d'autres pays selon leurs possibilités. Une étude d'impact de ce mécanisme sera réalisée d'ici la fin de l'année 2006 ;
- examiner les modalités d'utilisation des recettes de la contribution internationale de solidarité sur les billets d'avion pour des actions coordonnées et pérennes dans le domaine de la santé et du développement ;
- finaliser si possible d'ici la session de haut niveau de l'Assemblée Générale des Nations unies sur le VIH Sida du 1er juin 2006 ou au plus tard l'Assemblée Générale des Nations unies de septembre 2006, la Facilité Internationale d'Achat de Médicaments alimentée par des contributions de solidarité. Certains d'entre nous ont déjà marqué leur engagement à participer à un tel mécanisme.

Soulignant la nécessité d'impliquer tous les acteurs intéressés, nous avons décidé que ce Groupe sera présidé alternativement pendant six mois par un pays en développement et un pays développé, et que les deux premières présidences seront assurées successivement par le

Brésil et la Norvège. La France assurera le secrétariat permanent de ce Groupe qui associera à ses travaux les organisations internationales et les organisations non gouvernementales intéressées.

Liste des pays membres du groupe pilote :

- Afrique du Sud
- Algérie
- Allemagne
- Autriche
- Bangladesh
- Belgique
- Bénin
- Burundi
- Brésil
- Cambodge
- Cameroun
- Cap Vert
- Chili
- Chypre
- Congo
- Côte d'Ivoire
- Djibouti
- Espagne
- Ethiopie
- France
- Gabon
- Guinée Conakry
- Guinée Bissau
- Haïti
- Inde
- Jordanie
- Liban
- Luxembourg
- Madagascar
- Mali
- Maroc
- Maurice
- Mauritanie
- Mexique
- Mozambique
- Namibie
- Nicaragua
- Niger
- Norvège
- Royaume-Uni